

**PROCES-VERBAL N°5 du CONSEIL D'UFR  
du 4 février 2016**

Présents : Amélie ABRAHAM, Benoît AUBIGNY, Paul BONNET, Antoine BROC, Carla CHABRAT, Jean-Claude CROIZET, Mélanie DESIRE, Marion DUQUET, Patrick GONIN, Maurad HAMAIDI, Camille HOCHEDÉZ, Corentin KNOLL, Virginie LAVAL, Wenceslas LIZE, Véronique MEYER, Catherine POILBLANC, Pauline QUEMART, Ghislaine STOUDEUR, Amaury TRANSON, Chantal VALLET, Fabrice VIGIER.

Absents ayant donné procuration : Frédéric CHAUVAUD à Virginie LAVAL ou à défaut Patrick GONIN, Catherine ESNARD à Véronique MEYER, Vanessa ERNST-MAILLET à Maurad HAMAIDI, Ludovic LE BIGOT à Virginie LAVAL, Christian PAPINOT à Wenceslas LIZE ou à défaut Chantal VALLET, Lisa TOLOCHARD à Gabriel TRICOCHÉ.

Invités présents : Cédric BOUQUET, David CLARYS, Henri ECKERT, Thierry FAVIER, Armelle GIGLIUO-JACQUEMOT, Philippe GROSOS, Eric MARCEAU, Naïk MIRET, Eric PALAZZO, Catherine TREHONDAT.

Excusés : Frédéric CHAUVAUD, Catherine ESNARD, Ludovic LE BIGOT, Jean-Marie LECOINTRE, Lisa TOLOCHARD, Serge HELIAS.

Retard : arrivée de David CLARYS à 16h00 et de Vanessa ERNST-MAILLET à 15h00.

## 1. Informations

PAI → Programme d'Appui à l'Investissement

2 projets ont été déposés : l'équipement du nouveau bâtiment Pôle Musique et Danse (PMUD) qui sera livré en 2016 et un système de vote interactif (demandé l'année dernière mais non retenu).

- L'équipement du PMUD - coût global de 177 000€ (50% du financement demandé à l'Université) - comprend les mobiliers et les matériels informatiques et audiovisuels.
- Système de vote interactif : demande de financement à l'Université de 80% pour un coût global de 13200€ TTC.

Si l'UFR n'obtient pas de financement PAI pour le PMUD, l'intégralité du budget d'investissement de l'UFR serait consommé (et cependant insuffisant) ce qui placerait l'UFR en grande difficulté.

## 2. Election assesseur étudiant

M. Gabriel TRICOCHÉ se présente avec le soutien du collège des usagers.

M. Gabriel TRICOCHÉ est élu à l'unanimité avec 28 votes POUR.

### 3. Salle de convivialité

Les étudiants souhaitent disposer d'un local de convivialité avec des mobiliers nécessaires à la détente et à la prise de repas. Une demande similaire a été formulée par les collègues BIATSS. Cet espace pourrait être partagé entre les personnels et les étudiants  
Besoin en centre-ville et au Campus (pour les étudiants).

Besoin de constituer un groupe de travail pour réfléchir au lieu. Les personnes intéressées peuvent se signaler à Jean-Claude ou Cédric Bouquet.

### 4. Emplois du temps, déjeuners et déplacements

Les étudiants soulèvent plusieurs problèmes dans les emplois du temps :

- Pauses déjeuners

Par exemple, En 2<sup>ème</sup> année de sociologie le mardi midi, les étudiants n'ont que 30 minutes pour manger.

**Décision déjà prise au Conseil → aucun cours entre 13h00 et 14h00.**

- Volume journalier

Parfois 10 heures de cours sont programmés dans la journée pour des étudiants, ce qui se révèle épuisant pour eux.

En sociologie les groupes sont constitués par ordre alphabétique. Cela peut poser des problèmes d'équité entre groupes car est constaté une affectation fixe de chaque groupe à des créneaux horaires ne présentant pas les mêmes attraits.

- Déplacements

Sont concernés les déplacements entre l'Hôtel Fumé et le Campus et entre le bâtiment A4 et les bâtiments UFR Droit : nécessité de laisser le temps de faire le trajet en bus (30 minutes) et à pieds.

La difficulté de gestion des groupes de TD en psychologie explique en grande partie la contraction des temps laissés aux étudiants pour les trajets.

Un courrier de rappel sur les règles à respecter sera envoyé aux départements.

### 5. Fonds documentaires à disposition des étudiants à la BU Michel Foucauld

De nombreux ouvrages intéressant les étudiants de l'UFR SHA sont localisés en BU Droit et Lettres. Pour des raisons de manque de place, lorsque des nouvelles acquisitions sont faites, il est nécessaire d'en sortir d'autres. Le manque de disponibilité des ouvrages est également renforcé par la transmission imparfaite ou incomplète des bibliographies des enseignants au SCD.

L'enseignant doit aussi vérifier lorsqu'il indique un livre à ses étudiants s'il est disponible à la BU. En outre, il existe des possibilités d'échange d'ouvrages entre BU si l'on peut prévenir le SCD à temps.

Les étudiants de musicologie se plaignent du temps de trajet pour se rendre à la BU Michel Foucauld. Une salle d'étude avec des ouvrages sera à disposition dans le nouveau bâtiment du Pôle Universitaire Musique et Danse. Mais les ouvrages de niveau Master resteront à la BU Michel Foucauld. La question de la présence de personnel pour tenir cet espace sur le pôle universitaire musique et danse n'est pas encore totalement tranchée.

## **6. Subventions aux associations étudiantes**

Il est proposé aux membres du Conseil de donner 6 300€ sur les 10 000€ de budgets total. L'objectif est de garder 3 700€ en réserve pour des associations qui n'ont pas encore déposé leurs projets.

Vote à l'unanimité des propositions d'attribution de subventions.

## **7. Chargés de mission**

Leur objectif : travailler sur le lien formation recherche et la nouvelle offre de formation (cf. présentation en conseil de janvier).

3 personnes se sont portées volontaires :

- Cécile VOYER (HAA)
- Christophe IMBERT (GEO)
- Wenceslas LIZE (SOCIO)

Ils auront un rôle de coordination et d'animation au sein des départements et équipes pédagogiques.

Il s'agit entre autres de travailler sur la façon de répondre à l'injonction de faire des licences plus généralistes comme l'indique la loi ESR de 2013. Ils vont prospecter auprès des universités aux formations déjà accréditées.

Réunion le 19 février à 14h00 avec les responsables de département et de formation.

## **8. Affectation recherche des postes EC**

- Affectation d'un poste de professeur en géographie à MIGRINTER et non pas à RURALITES. Cette décision est motivée par l'absence actuelle de professeur de géographie dans ce laboratoire.

Le prochain poste de PR en géographie sera donc affecté à RURALITES.

- L'Université demande que des postes puissent être fléchés au titre du handicap. L'UFR a donné une réponse favorable sous réserve qu'en cas de concours infructueux, il soit possible de mettre le poste au concours dans le cadre de la procédure normale (ceci implique que le processus soit anticipé et que le concours réservé au titre du handicap ait lieu relativement tôt).

## 9. Voyages pédagogiques

Les dossiers mal réalisés ne seront plus examinés (ex : total des dépenses ≠ total des recettes).

A ce propos, est posée la question de créer un mode d'emploi financier pour les chefs de département ?

Un principe de « responsabilisation » est défini : l'UFR apporte la même somme que celle autofinancée par le département (dans la limite de l'enveloppe totale de l'UFR consacrée aux voyages pédagogiques).

Il est décidé de privilégier les voyages prévus dans les maquettes. Cela pose néanmoins plusieurs inconvénients :

- il y a récurrence si le voyage est prévu dans la maquette.
- inscrire des voyages dans les maquettes de fait oblige à les réaliser, ce qui d'un point de vue budgétaire et organisationnel peut poser de grosses difficultés.

Les dossiers soutenus par une participation financière d'un laboratoire sont également privilégiés. Cependant cela pose un souci pour les voyages de licence qui intéressent peu les laboratoires.

Est retiré de la liste soumise au vote le voyage dans le Périgord proposé par le département d'Histoire et le département d'Histoire de l'Art et Archéologie.

Il pourra être réexaminé plus tard.

Le voyage en Italie proposé par le département d'Histoire de l'Art et Archéologie est annulé.

1 abstention. 27 votes POUR.

## 10. Capacité d'accueil en psychologie

Les candidats dans la COMUE ont comme choix Tours et Poitiers. Les limougeauds ont ces deux choix. Tours a mis une capacité d'accueil.

Mettre une capacité d'accueil à 1000 étudiants en L1 dont 600 néo-bacheliers risque de conduire à refuser des candidats de la COMUE.

La solution adoptée a été la suivante : mise en place de critères automatiques d'inscription complétés au besoin par un tirage au sort.

Des questions demeurent néanmoins :

- Les réorientés en 1<sup>ère</sup> année dans une autre université seront-ils traités hors ou dans APB ?

- Le traitement automatisé : deux niveaux de priorité : académie de Poitiers, puis Limougeauds, puis reste de la COMUE ?

Compte tenu de la hausse des effectifs dans cette formation, il est pointé la nécessité de mieux travailler sur l'orientation dès le lycée et de bien expliquer dans les salons étudiants le contenu des formations pour déconstruire des idées fausses. Il est mentionné la difficulté pour Idan Balan de voir se concrétiser la présence des collègues aux salons.

Une action évoquée serait d'inviter des conseillers d'orientation de l'académie afin de leur donner des informations sur nos formations

Il est enfin évoqué qu'il serait souhaitable de se mettre d'accord entre établissements de la COMUE afin de ne pas mettre chacun de son côté des capacités d'accueil.

## 11. Examens en psychologie

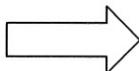
Les élus étudiants font état de demandes de la part des étudiants de psychologie :

- Afficher les listes avant les examens afin de connaître les salles.
- Communiquer davantage sur vers qui se tourner en cas de problème.
- Communiquer mieux sur l'affichage fait au sein de l'UFR et notamment sur le site.
- Ne pas demander la carte étudiante en cours d'examen mais au début

Ces demandes sont entendues par le responsable du département de psychologie.

## 12. Questions diverses

- Election présidentielle : M. Palazzo propose que l'UFR en profite pour adresser quelques revendications ou souhaits au(x) candidat(s)
- Questions et débat autour de la COMUE dans le cadre des nouvelles régions. Lors de l'inauguration de la plateforme Prométhée le nouveau Président de région a affirmé qu'il n'y aurait dans la région Aquitaine qu'une seule COMUE. Un débat télévisé a lieu le 5 février à 11h00 sur le périmètre COMUE à la BU Michel Foucauld.

 Prochain conseil le 3 mars 2016

**Le secrétaire de séance**

  
**Eric MARCEAU**

**Le Directeur**

  
**Jean-Claude CROIZET**